



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY DU LUNDI 02 JUIN 2014

Les membres actifs, dûment convoqués et les membres invités de l'association « réseau Gérard Cuny » se sont réunis le 02 juin 2014, salle polyvalente, au Centre Psychothérapique de Nancy de 18h à 19h45, sous la présidence de Mme le Dr Marie-Yvonne GEORGE.

Une feuille de présence est émarginée en début de séance.
La séance est ouverte à 18h15.

Liste des participants :

Personnes présentes

• Collège 1 : Etablissements de Santé :

Madame le Docteur Catherine BOUILLOT	Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
Monsieur le Docteur Bruno BOUVEL	Médecin psychiatre, Centre de Gériatrie, C.H.U. Brabois
Madame Marie-Pierre DA COSTA	Infirmière, Hôpital de jour, Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Docteur Isabelle GANTOIS	Praticien Hospitalier, Centre de gériatrie, C.H.U. Brabois
Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE	Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint-Charles
Mademoiselle Chantal GÉRARD	Infirmière générale, Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX	Responsable Pôle Gérontologique, CHU Nancy, long séjour Saint-Stanislas
Monsieur le Docteur Gilbert MARTELLINA	Médecin gériatre, Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Docteur Marie-Hélène NOËL	Médecin Chef, Maison Hospitalière Saint-Charles
Monsieur le Professeur Francis PENIN	Administrateur au Conseil d'Administration de la Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Pr. Christine PERRET-GUILLAUME	Praticien Hospitalier, Professeur des Universités, Centre de gériatrie, C.H.U. Brabois

Madame Dominique ROSSI

Secrétaire, Hôpital de jour, Maison Hospitalière Saint-Charles

Madame Sylvie VENNER

Assistante sociale, Polyclinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy

• **Collège 2 : Libéraux :**

Madame Françoise GÉRARD

Pharmacienne

Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA

Médecin Généraliste

Madame le Docteur Sylvie ROSSIGNON

Médecin Généraliste

Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER

Médecin Généraliste

• **Collège 3 : Structures d'aide et de soins à domicile :**

Monsieur Joël BARETTE

Directeur, structure d'aide à domicile Association « Ville et Services »

Madame Laurence CICCOTELLI

Infirmière coordinatrice, centre de soins infirmiers Sainte-Marie

Monsieur Christian CRAPOIX

Président, structure d'aide à domicile Association « Ville et Services »

Madame Frédérique GALAS

Secrétaire au CA de la structure d'aide et service de soins infirmiers à domicile « Assistance Vie À Domicile »

Madame Laëtitia JAGELLE

Ergothérapeute, Equipe Spécialisée Alzheimer - Centre Florentin - O.H.S.

Monsieur Eric LESAULNIER

Directeur, structure d'aide à domicile Association « Le Relais des Services »

Madame Agnès MEYER-BISCH

Infirmière coordinatrice, centre de soins infirmiers Sainte-Marie

Monsieur Michel MORIN

Directeur, structure d'aide à domicile Association A.L.S.A.D.

Madame Véronique PIERRON

Structure d'aide à domicile « Assistance Vie À Domicile »

Madame Laëtitia PILLOY

Directrice, structure d'aide à domicile Association A.D.A.P.A.

Mademoiselle Angélique RAGUET

Responsable d'antenne, structure d'aide à domicile « L'Esprit Tranquille »

Monsieur Bernard REGNAULT

Président, structure d'aide à domicile Association « Le Relais des Services »

Monsieur Jérôme ROISIN

Directeur, structure d'aide et service de soins infirmiers à domicile « Assistance Vie À Domicile »

Madame Sylvie SESMAT

Directrice, structure d'aide à domicile « L'Esprit Tranquille »

Madame Rachel STUMER

Infirmière coordinatrice, Service de Soins Infirmiers à Domicile - Centre Florentin - O.H.S.

• Collège 4 : Etablissements d'hébergement :

Monsieur Michaël BARTHÉLÉMY	Directeur, EHPAD Résidence le Haut du Bois à Jarville-la-Malgrange
Madame Corinne BERTRAND	Directrice, EHPAD Hôtel Club de Nancy à Saint Max
Monsieur Henri BILLAUDE	Directeur, EHPAD Mutuelle les Sablons à Pulnoy
Monsieur le Docteur Jean-Marie CAUSERET	Médecin coordonnateur, EHPAD Korian Plaisance à Nancy
Monsieur Daniel CILLA	Président, EHPAD Mutuelle les Sablons à Pulnoy et EHPAD Hôtel Club de Nancy à Saint Max
Monsieur Vincent DEVIN	Directeur, EHPAD Résidence Les Jardins du Charmois à Vandœuvre-lès-Nancy
Madame Christelle ETIENNE	Infirmière coordinatrice, EHPAD Korian Plaisance à Nancy
Monsieur Franck GEROLT	Directeur, EHPAD Résidence d'Automne à Laxou
Madame Marie-Laure POIRIER	Directrice adjointe, EHPAD Saint-Rémy à Nancy

• Collège 5 : Usagers :

Madame Véronique BOUBEL	Présidente, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint-Charles »
Madame Claude GEIGER	Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint-Charles »
Monsieur Georges GIRARD	Président, C.O.D.E.R.P.A. 54
Monsieur Pierre LAHALLE-GRAVIER	Président, CISS Lorraine
Madame Dominique MIEL	Présidente, Association « Les Petits Frères des Pauvres »
Monsieur le Professeur Francis PENIN	Président, ALMA Lorraine 54

• Collège 6 : Collectivités territoriales :

Madame Nadine CADET	Adjointe au maire, Mairie d'Essey-lès-Nancy
Madame Marie-Claire D'AGOSTINO	Déléguée aux Personnes Agées, Mairie de Malzéville
Madame Christine HINSINGER	Adjoint au maire délégué à la solidarité et à l'action sociale, Mairie de Seichamps
Monsieur Claude INGRET	Adjointe au maire déléguée aux seniors, Mairie de Saint-Max
Madame Valérie JURIN	Vice-présidente, Conseillère Communautaire déléguée à la Santé, Communauté Urbaine du Grand Nancy
Madame Marie-Thérèse KINZELIN	Conseillère déléguée aux Personnes Agées, Mairie de Heillecourt

Monsieur Joël LAMY
Monsieur Pascal NICOLLE

Madame Sabine NOËL

Madame Marie-Pierre NOYER

Madame Dominique OLIVIER
Madame Lysiane PERNET

Madame Véronique PIERRON

Monsieur Daniel PUCELLE

Madame Sylvie ROBERT

Monsieur Marc SAINT-DENIS
Madame Malika TRANCHINA

Conseiller municipal, Mairie de Ludres
Conseiller municipal, Mairie de Saulxures-lès-Nancy
Responsable des 2 foyers-résidence de Villers-lès-Nancy, Mairie de Villers-lès-Nancy
Directrice, Pôle gérontologique C.C.A.S de Nancy
Vice-présidente, Conseil Général 54
Conseillère municipale déléguée, Mairie de Nancy
Conseillère municipale, Mairie de Villers-lès-Nancy
Adjoint au maire, Solidarité, Emploi Famille, Mairie de Heillecourt
Directrice de projets, service cohésion sociale santé et handicap, Communauté Urbaine du Grand Nancy
Conseiller général, Conseil Général 54
Adjointe aux solidarités, Mairie de Malzéville

• **Personnes invitées :**

Monsieur Boris BERNARD

Monsieur Christian BADINIER

Madame Frédérique CHOULEUR
Monsieur le Docteur Jean-Luc FENOT

Madame Patricia GUIRLINGER

Monsieur Jérémy JUSNEL
Mademoiselle Julie LAURENT
Mademoiselle Wenxiu LI
Monsieur Philippe ROMAC
Monsieur Olivier DEWIDHEM

Responsable du service territorial, Pôle PA / PH de Nancy et Couronne, Conseil Général 54
Directeur, Groupement de Coopération Sanitaire (G.C.S.) Télésanté Lorraine
Chargée de projets, réseau NEPHROLOR
Président d'Honneur, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
Conseillère ordinaire, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens ; Union Technique Inter Professionnelle
Expert-comptable, NEXIOM Nancy
Association Garde / ADMR
Stagiaire PAERPA, A.R.S. de Lorraine
Délégué territorial 54, A.R.S. de Lorraine
Commissaire aux comptes, REVILEC Audit & Associés

• **Equipe opérationnelle du réseau :**

Madame le Docteur Eliane ABRAHAM
Madame le Docteur Christine BEAUDART
Madame Manuela DANTE
Mademoiselle Joséphine LO RE
Madame le Docteur Françoise ORSINI
Madame Sandrine ROUF

Médecin Coordonnateur
Médecin Coordonnateur Adjoint
Infirmière Coordonnatrice
Assistante Administrative
Médecin Coordonnateur Adjoint
Secrétaire

• **Plateforme SSIAD :**

Madame Françoise BAILLY
Madame Chantal GEORGE

Médiatrice médico-sociale
Médiatrice médico-sociale

• **Cellule d'ordonnancement Article 70 :**

Madame Marie-Françoise JOB

Infirmière Coordinatrice

Personnes excusées

• **Collège 1 : Etablissements de Santé :**

Monsieur Yves BATON

Président du Conseil d'administration de la
Maison Hospitalière Saint-Charles

Madame Isabelle BLONDELET

Assistante sociale, service social Post
Urgences d'Orientation Gériatrique, C.H.U.
Brabois

Madame Carole BREQUEL

Assistante Sociale, Maison Hospitalière Saint-
Charles

Madame Olivia DESCHAMPS

Directrice adjointe en charge de la Gériatrie,
Direction des Hôpitaux Urbains, C.H.U. Nancy

Madame Caroline DOLDI

Assistante sociale, service sociale Centre de
Gériatrie, C.H.U. Brabois

Madame Catherine DURPOIX

Cadre supérieur, C.H.U.

Madame Katy FLAGA

Assistante sociale, service d'accueil des
urgences Hôpital Central

Madame Nancy MUSQUAR

Cadre de santé, Polyclinique Louis Pasteur à
Essey-lès-Nancy

• **Collège 2 : Libéraux :**

Madame Corinne FRICHE

Kinésithérapeute

Madame Anne VOIRIN

Pharmacienne, URPS

• **Collège 3 : Structures d'aide et de soins à domicile :**

Monsieur Yves BATON

*Vice Président, structure d'aide à domicile
Association ADMR GARDE*

Monsieur Bernard JAMBOIS

Président, structure d'aide à domicile
Association A.D.A.P.A., *représenté par Mme
Laëtitia PILLOY*

Madame Marie-Jo LACROIX-SOMMER

Cadre de secteur, structure d'aide à domicile
ADMR Aliéh

• **Collège 4 : Etablissements d'hébergement** :

Monsieur Patrick MESSEIN
Madame Geneviève MOREAUX

Madame Marianne RAC

Monsieur Alexis ROQUES

Directeur, EHPAD Saint-Rémy à Nancy
Directrice adjointe, EHPAD Korian Plaisance à Nancy

Directrice, EHPAD Le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Directeur, EHPAD Korian Plaisance à Nancy,
représenté par Mme Christelle ETIENNE

• **Collège 5 : Usagers** :

Madame Marie-Thérèse ANDREUX

Madame Mauricette RÖHR

Membre du C.O.D.E.R.P.A. 54

Secrétaire, Association « Les Amis de la
Maison Hospitalière St-Charles »

• **Collège 6 : Collectivités territoriales** :

Monsieur Pierre BOILEAU

Monsieur Michel BREUILLE

Madame Emmanuelle COLLET

Monsieur Laurent GARCIA

Madame Corinne GENIN

Monsieur Mathieu KLEIN

Monsieur Jean-Pierre LAURENCY

Madame Anne-Marie LOUIS

Madame Marie-Thérèse MATTERA

Monsieur Eric PENSALFINI

Monsieur Yves PINON

Madame Annick QUERCIA

Madame Aurore SANTINI

Monsieur Cyril THOMAS

Monsieur François WERNER

Maire, Mairie de Ludres, *représenté par M. Joël LAMY*

Maire, Mairie d'Essey-lès-Nancy, *représenté par Mme Nadine CADET*

Adjointe au maire, Mairie de Maxéville

Maire, Mairie de Laxou

Pôle éducatif et services aux habitants, Point
accueil seniors, Mairie de Maxéville

Président, Conseil Général 54

Conseiller général, Conseil Général 54

Référente du pôle senior, service solidarité,
C.C.A.S., Mairie de Villers-lès-Nancy

Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy

Maire, Mairie de Saint-Max, *représenté par
Madame Christine HINSINGER*

2^{ème} adjoint au maire, vice-président du CCAS,
Mairie de Laxou

2^{ème} adjointe au maire, Mairie de Saulxures-
lès-Nancy

Assistante sociale, Pôle gérontologique C.C.A.S
de Nancy

Responsable adjoint du service territorial,
Pôle PA / PH de Nancy et Couronne, Conseil
Général 54

Maire, Mairie de Villers-lès-Nancy,
représenté par Mme Véronique PIERRON

• **Personnes invitées excusées** :

Monsieur le Docteur Laurent BERTAUX

Médecin coordonnateur,

Monsieur Alex DI FABIO	Réseau Gérontologique Age et Santé (Bar-le-Duc) Chef de projet, Groupement de Coopération Sanitaire (G.C.S.) Télésanté Lorraine
Monsieur le Docteur Michel DUMAY	Président, Réseau Gérontologique GERONTONORD (Thionville)
Madame Monique DURAND	Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, <i>représentée par Mme Patricia GUIRLINGER</i>
Madame le Docteur Fabienne DURANTAY	Médecin coordonnateur, Réseau Gérontologique du Val de Lorraine
Madame Corinne FRICHE	Présidente, Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes de M & M - Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes
Madame le Docteur Catherine GUYOT	Médecin, D.O.S.A., A.R.S. de Lorraine
Madame Christine HARLE	Assistante sociale, service social S.N.C.F.
Madame Cécile HERNEQUET	Infirmière coordinatrice, Cellule d'Ordonnancement Article 70
Monsieur Bernard JAMBOIS	Président, Réseau Gérontologique du Val de Lorraine
Monsieur Michel MENISSIER	Directeur adjoint, Retraite et action sociale, C.A.R.S.A.T. Nord Est
Monsieur le Professeur François PAILLE	Président, Réseau Addictologie
Monsieur Stéphane RONDEAU	Commissaire aux comptes, REVILEC Audit & Associés
Monsieur Michel Paul ROBAUX	Sous-directrice chargée de l'action sociale, C.A.R.S.A.T. Nord Est
Madame Géraldine ROTHHAHN	Coordinatrice Administrative, Réseau Gérontologique du Pays de Sarrebourg Réseau GPS (Sarrebourg)
Madame Denise SCHMITT	Médecin coordonnateur, Réseau Gérontologique RESAPEG (Toul)
Madame Corinne TOULEMONDE	

1. Accueil par la Présidente :

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux membres des 6 collèges, établissements de santé, professionnels libéraux, structures de maintien à domicile, établissements médicosociaux, usagers et collectivités territoriales qui constituent le socle de l'Association et qui par leur présence nombreuse lors de l'assemblée générale démontrent tout l'intérêt qu'ils portent à leur association, à ses réalisations, à ses projets et sont un encouragement pour l'équipe opérationnelle du réseau.

Elle remercie le Centre Psychothérapique de Nancy en la personne de son directeur Monsieur Gilles BAROU de nous accueillir comme chaque année pour notre Assemblée Générale et tous ceux qui en facilitent l'organisation.

Elle accueille Monsieur Philippe ROMAC délégué territorial de Meurthe-et-Moselle à l'Agence Régionale de Santé et directeur de l'équipe projet PAERPA, projet de parcours pour personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

2. Réseau dans PAERPA :

**M. Philippe ROMAC,
Délégué Territorial, Agence Régionale de Santé en Lorraine**

Monsieur Philippe ROMAC rappelle que la Communauté Urbaine du Grand Nancy est l'un des 5 territoires retenus pour la première vague des projets PAERPA et précise que Nancy et Bordeaux sont les seuls projets développés en milieu spécifiquement urbains. Ces projets sont suivis attentivement par la ministre de la Santé. Celui de Nancy entre dans sa phase opérationnelle.

L'ARS décline ce projet sur un territoire qui dispose de nombreuses structures et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires et sur lequel intervient 1 CLIC et 1 MAIA portés par le Conseil Général, les CCAS des 20 communes et le réseau gérontologique.

La coordination clinique de proximité (CCP) concerne les professionnels en contact avec les personnes âgées, soit sur le territoire plus de 300 médecins généralistes, 380 infirmiers, 123 pharmaciens.

Monsieur ROMAC décrit le cadre de gouvernance du projet (cf diapositive) et le déroulement des premiers travaux :

- Signature de la lettre d'engagement dans le projet PAERPA Lorraine en février 2014 par le directeur de l'ARS, le Président du Conseil Général, les maires de Nancy et Vandœuvre, les directeurs des Caisses d'assurance sociale et maladie et les présidents des URPS concernées.
- Les premiers éléments du diagnostic territorial ont été présentés en février 2014
- la feuille de route a été élaborée par 5 groupes de travail qui ont définis les actions concrètes à mettre en œuvre, les acteurs à mobiliser, les moyens nécessaires.

Ce plan d'action sera soumis le 11 juin aux deux comités stratégique et consultatif.

Le schéma général de la coordination territoriale d'appui (CTA) est ensuite présenté. Elle est confiée à un binôme CLIC - Réseau de santé. La plateforme d'écoute et son numéro unique seront portés par le CLIC avec en appui les ressources du réseau. Ils ont pour objectif de faciliter l'accès au dispositif pour les usagers et pour leur entourage d'une part, pour les professionnels de santé d'autre part sans se substituer dans un premier temps aux systèmes existants. Les embauches d'un mi-temps administratif et de deux temps plein IDE (une par le Conseil Général, une par le réseau) sont prévues pour le démarrage de la plateforme.

Les diapositives suivantes montrent les différentes phases d'élaboration, d'exécution et de suivi du PPS (plan personnalisé de santé) et la répartition des rôles entre la CCP et la CTA.

Monsieur ROMAC indique enfin ce que sont les missions attendues du réseau gérontologique dans PAERPA (cf diapositive).

Madame le Docteur GEORGE remercie Monsieur ROMAC pour cette présentation et donne la parole à la salle pour d'éventuelles interventions.

Le Docteur Jean Paul Schlitter, médecin généraliste, secrétaire général du réseau, s'inquiète de la lourdeur administrative du PPS tel qu'il est présenté sur le site de la HAS et du risque de découragement des professionnels. Il rappelle les difficultés de mise en œuvre du DMP et se demande comment va s'organiser le système d'information dans PAERPA.

Monsieur ROMAC apporte plusieurs éléments de réponse comme l'intégration du Docteur SIEGRIST médecin généraliste dans l'équipe projet au sein de l'ARS, la présence de représentants des URPS aux différentes réunions et un travail concret avec les professionnels. Il dit compter sur la CTA et l'expérience acquise par le réseau pour venir en appui du PPS qui est essentiellement un plan d'actions partagées et sur le travail à poursuivre avec le GCS Télésanté pour la construction d'un outil d'information avec les professionnels et pour les professionnels.

Monsieur Pierre LAHALLE-GRAVIER Président du CISS Lorraine demande de ne pas oublier la personne elle-même et ses représentants dans le dispositif qui ne doit pas être un dispositif que pour les professionnels.

3. Rapport d'activité

**Dr Eliane ABRAHAM,
Médecin Coordonnateur**

Voir diaporama mis en ligne.

4. Rapport moral

**Dr Marie Yvonne GEORGE,
Présidente**

Mesdames, Messieurs, chers confrères, chers adhérents,

Nous voici à 10 ans de la création du réseau par son Assemblée Générale Constitutive, une année avant le début de son fonctionnement opérationnel en mai 2005.

Une étape donc et tout un chemin parcouru.

Nos racines

Le réseau nous l'avons toujours voulu consensuel et évolutif :

- Avec la conviction que la coordination gérontologique ne peut pas se décréter, ni se faire d'un coup dans une construction d'ensemble, mais par des efforts de chacune des parties prenantes et par des réalisations concrètes créant une solidarité de fait. La question n'est pas pour le réseau de mobiliser les partenaires mais bien pour les partenaires d'avoir l'envie, la liberté, la responsabilité de se mobiliser pour des actions porteuses de sens au cœur et en périphérie de leur métier ou de leur engagement. Et pour cela de se doter d'un outil, d'un levier qu'on appelle réseau.

- Avec la chance de nos diversités qui ne sont ni à niveler ni à égaliser mais bien à associer dans une responsabilité collective, celle de permettre aux personnes âgées de se réaliser dans le lieu qu'elles auront choisi et de soutenir les personnes qui peuvent les y aider. Et ceci par l'apport de toutes les initiatives individuelles ou collectives et le renforcement mutuel de leurs compétences et de leurs énergies.

- En faisant le pari de la confiance et de l'engagement.

Ce qui fait la force du réseau c'est sa flexibilité, sa réactivité, son adaptabilité permanente à ses missions ; il s'agit pour lui non pas de faire à la place ni de faire faire mais de faire avec et d'avoir la capacité de se retirer et de passer la main lorsque l'action peut être relayée par d'autres. Ce n'est pas une posture toujours facile ou confortable mais cela donne au réseau le privilège de ne pas s'installer et d'aller de l'avant.

C'est sur ces bases que le réseau s'est implanté dans le paysage gérontologique du Grand Nancy et a pu garder au fil des années votre confiance et aussi le soutien et le financement des organismes de tutelle qui est une forme de reconnaissance.

Les orientations à venir

Le réseau Gérard Cuny est atypique dans le schéma régional actuel des réseaux de santé, n'étant ni un réseau territorial pluri-thématique ni un réseau thématique régional.

Pour le directeur de l'ARS, une façon de reconnaître le chemin parcouru et de fixer au réseau de nouveaux objectifs a été de l'inscrire dans PAERPA comme coacteur, avec le CLIC, de la coordination territoriale (CTA) qui vient en appui des professionnels de santé de 1^{er} recours dans l'offre de soins graduée voulue par la loi HPST de 2009.

Pour le réseau et ses partenaires c'est une nouvelle étape, une nouvelle organisation pleine d'incertitudes et de promesses.

L'objectif principal reste l'accompagnement à domicile du projet des personnes âgées fragiles, « en risque de perte d'autonomie ».

L'expertise gériatrique du réseau, sa connaissance pratique du domicile et des acteurs du territoire seront mis à disposition avec les mêmes priorités :

- l'écoute des valeurs et des préférences de la personne concernée
- l'évaluation précise de ses ressources physiques, psychiques et environnementales,
- l'écoute de sa famille et du besoin qu'elle a de bien appréhender la situation,
- et enfin la négociation d'un projet qui soit ajusté aux besoins et aux attentes de la personne, qui tienne la route vis-à-vis de ses proches et des soignants et qui aura à être réévalué et réajusté au fil de son parcours.

Nous participons par ailleurs aux différents travaux menés par le GCS Télésanté Lorraine pour la mise en œuvre d'une solution informatique régionale dans la coordination du parcours. Le principe retenu est celui d'une logique collaborative dans la transmission des informations utiles entre les professionnels intervenants tout au long du parcours et ce dans le respect du secret professionnel et des règles déontologiques propres à chacune des professions.

Enfin la participation du réseau au projet d'organisation territoriale des réseaux de Santé sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy conformément à leur cahier des charges est toujours en perspective. C'est le temps pour les autres réseaux impliqués sur le territoire de formaliser une organisation qui leur soit propre et dans laquelle ils se reconnaissent pleinement et ensuite de nous y associer sous une forme qui restera à définir.

Remerciements

Je veux d'abord dire ma reconnaissance pour ce qui est fait par tous les professionnels de la gérontologie et aussi particulièrement par les aidants, par les soignants, les bénévoles, les familles que vous représentez ici. C'est un nombre toujours plus important de gens qui travaillent pour que les personnes âgées, très âgées, fragiles, malades, en perte d'autonomie soient reconnues, pour qu'elles puissent garder courage et rester en lien. Il s'agit bien d'humanité.

Dire ma reconnaissance aussi pour ce qui est fait par l'équipe du réseau pour participer à ce prendre soin, apporter de la compétence, de l'écoute, pour relier les efforts des uns et des autres, de ceux du terrain et de ceux qui décident, pour être les témoins et aussi soutenir ce que chacun apporte quand il s'engage.

Je veux saluer les membres du bureau et du Conseil d'administration et les remercier pour le bon déroulé de nos instances où chacun participe avec sa sensibilité dans un esprit de responsabilité et de partage.

Je tiens enfin à souligner l'esprit d'accueil et le climat de confiance dans lequel nous travaillons avec le directeur de l'ARS et avec nos correspondants.

Je reste optimiste sur notre capacité à nous organiser et à progresser y compris dans le contexte économique difficile que nous connaissons dans notre pays et qui touche aussi le secteur de la santé.

Je vais laisser la conclusion à Robert SCHUMAN qui disait « refusons le fatalisme et face aux difficultés qui nous attendent opposons le courage de croire ni que nous ne pouvons rien, ni que nous pouvons tout ».

Et vous donner rendez-vous en 2015 pour fêter les 10 ans du réseau.
La forme de cette manifestation reste à construire et nous comptons sur votre concours.

Je vous remercie pour votre écoute et reste à disposition pour toute question sur ce rapport et ces orientations.

Dr MY George

5. Approbation des comptes de l'exercice clos 2013

M. Eric LESAULNIER,
Trésorier

Rapport du trésorier, exercice 2013 :

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'avantage de vous remettre mon rapport de trésorier concernant l'exercice 2013.

Je vous propose de commenter les comptes de fin d'année tels qu'arrêtés par notre expert-comptable puis nous aborderons le côté plus analytique de notre exploitation.

1. Les comptes de fin d'année

- a. Au niveau des produits d'exploitation, le réseau a enregistré la somme de 555 113 €. Cette somme est composée en majeure partie de subventions d'exploitation et pour une moindre part des cotisations de nos adhérents (chiffre en léger repli par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'explique par le retard de paiement d'une collectivité locale aujourd'hui soldé).

Concernant les subventions d'exploitation la progression du montant des subventions touchées par le réseau de 2013 par rapport à celles de 2012 est due au développement de l'expérimentation article 70.

- b. Les charges d'exploitation se montent pour l'année à 483 586 €. Dans ces charges, les frais de personnel représentent plus de 77 %. Chiffre analogue à celui constaté pour l'exercice précédent.

- c. Le résultat de l'exercice se monte à 31 346 €, compte tenu du report d'une grande partie de la subvention touchée au titre de l'article 70 et non consommée sur l'exercice, donc reportée en fonds dédiés puisque affectant l'exercice 2014.

Le résultat positif constaté provient pour sa quasi-totalité des excédents dégagés sur l'expérimentation SSIAD.

2. **Au niveau du chiffrage analytique des activités développées** par le réseau nous nous tenons globalement dans les limites budgétaires que nous vous avons présentées puisque le total des frais engagés en 2013 s'élève à 521 456 € contre 540 682 € initialement prévus au budget.
3. **Ce détail des dépenses** tel qu'il vous est présenté sur le tableau appelle le commentaire suivant :
 - a. Par rapport au budget qui vous avait été présenté, l'activité financée par le FIR dégage un boni de 947 € soit 0,25 %,
 - b. le budget SSIAD présente un boni de 8520 € soit une consommation de 85 %,
 - c. l'expérimentation article 70 présente un boni de 32 286 € faisant l'objet de la réserve comptable évoquée plus haut,
 - d. enfin, le budget réseau présente un écart négatif de 22 471 €, écart du en partie à l'opération ophtalmo pour laquelle les dépenses devaient être engagées impérativement avant le 31 décembre 2013 et pour laquelle les subventions ne seront touchées qu'en 2014.

Au niveau bilanciel, nos fonds propres évoluent de 10 % passant de 291 000 € à 323 000 € prouvant la stabilité financière de notre structure.

La trésorerie est saine et n'appelle bien entendu aucun recours à un quelconque concours bancaire.

4. **Nous vous joignons le budget 2014 tel que présenté au FIR.**

L'évolution des charges est due à l'ajout d'un poste IDE pour 55 KE.

Je vous remercie de votre attention.

Eric LESAULNIER, trésorier.

6. Rapport du Commissaire aux Comptes :

M. Olivier DEWIDHEM

Dans son rapport général, le commissaire aux comptes informe l'Assemblée qu'il a procédé à un audit des comptes de l'année 2013. Cet audit a été réalisé selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes permettent d'obtenir l'assurance que les comptes ne comportent pas d'anomalie.

Après contrôles, le commissaire aux comptes certifie que les comptes présentés par le trésorier du réseau, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière de l'Association.

Le rapport sur les conventions réglementées n'appelle pas de remarque particulière.

7. Vote des résolutions

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution Approbation du rapport moral

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport moral approuve ledit rapport dans toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution Approbation du rapport financier Affectation du résultat

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels 2013 de l'Association et après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes approuve ledit rapport et ses conclusions et décide d'affecter le résultat en report à nouveau au financement du fonctionnement du réseau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des rapports ci-dessus présentés et de la gestion de l'exercice écoulé, donne quitus aux administrateurs de l'Association de leur mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution Fixation de la cotisation annuelle statutaire

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant annuel des cotisations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution Approbation du budget prévisionnel
L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par la Présidente et le Secrétaire Général de l'association.

La Présidente
Madame le Docteur M.Y. GEORGE

Le Secrétaire Général
Monsieur le Docteur J.P. SCHLITTER